

**Arrêté du Gouvernement de la Communauté française
modifiant l'arrêté du Gouvernement de la Communauté
française du 02 mars 2023 approuvant le programme
général de formation professionnelle continue des
membres de l'équipe éducative des écoles et des membres
du personnel de l'équipe pluridisciplinaire des centres
PMS pour la période entre les années scolaires 2023-2024 et
2029-2030 du Secrétariat général de l'Enseignement
catholique (SeGEC)**

A.Gt. 21-03-2024

M.B. 18-04-2024

Le Gouvernement de la Communauté française,

Vu le Code de l'enseignement fondamental et de l'enseignement
secondaire, les articles 6.1.1-1, 3° et 6.1.5-9 ;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 02 mars
2023 approuvant le programme général de formation professionnelle continue
des membres de l'équipe éducative des écoles et des membres du personnel de
l'équipe pluridisciplinaire des centres PMS pour la période entre les années
scolaires 2023-2024 et 2029-2030 du Secrétariat général de l'Enseignement
catholique (SeGEC) ;

Vu l'avis de la Commission de pilotage du 20 février 2024 ;

Sur la proposition de la Ministre de l'Education ;

Après délibération,

Arrête :

Article 1^{er}. - L'intitulé de l'arrêté du Gouvernement de la Communauté
française du 02 mars 2023 approuvant le programme général de formation
professionnelle continue des membres de l'équipe éducative des écoles et des
membres du personnel de l'équipe pluridisciplinaire des centres PMS pour la
période entre les années scolaires 2023-2024 et 2029-2030 du Secrétariat
général de l'enseignement catholique (SeGEC) est remplacé par ce qui suit :

« Arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 02 mars 2023
approuvant le programme général de formation professionnelle continue des
membres de l'équipe éducative des écoles, des membres de l'équipe
pluridisciplinaire des centres PMS et des membres de l'équipe
pluridisciplinaire des pôles territoriaux du Secrétariat général de
l'Enseignement catholique (SeGEC) pour la période comprise entre les années
scolaires 2023-2024 et 2028-2029 ».

Article 2. - Dans le même arrêté, il est inséré deux articles entre l'article
2 et l'article 3, rédigés comme suit :

« Article 2/1. - Le programme général de formation professionnelle continue à destination des membres de l'équipe pluridisciplinaire des pôles territoriaux, présenté par le Secrétariat général de l'Enseignement catholique (SeGEC), repris en annexe 3, est approuvé pour la période entre les années scolaires 2024-2025 et 2028-2029. ».

« Article 2/2. - Certaines formations du programme général de formation professionnelle continue à destination des membres de l'équipe éducative des écoles présenté par le Secrétariat général de l'Enseignement catholique (SeGEC) sont ouvertes aux membres du personnel des pôles territoriaux. Ces formations sont reprises à l'annexe 4. Les membres du personnel des pôles territoriaux peuvent bénéficier de ces formations entre les années scolaires 2024-2025 et 2028-2029. ».

Article 3. - Dans le même arrêté, il est inséré une annexe 3 qui est jointe en annexe 1 au présent arrêté.

Article 4. - Dans le même arrêté, il est inséré une annexe 4 qui est jointe en annexe 2 au présent arrêté.

Article 5. - Le présent arrêté entre en vigueur au 1^{er} avril 2024.

Article 6. - Le Ministre ayant l'enseignement obligatoire dans ses attributions est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bruxelles, le 21 mars 2024.

Pour le Gouvernement de la Communauté française :

Le Ministre-Président, en charge des Relations internationales, des Sports et de l'Enseignement de Promotion sociale,

P.-Y. JEHOLET

La Ministre de l'Education,

C. DESIR

Annexe 1 : Programme général de formation professionnelle continue à destination des membres de l'équipe pluridisciplinaire des pôles territoriaux (SeGEC)

ORIENTATIONS	THEMES	INTITULES GENERIQUES SeGEC	OBJECTIFS SeGEC	RECOMMANDATIONS R AUX FORMATEURS (notamment ancrage réseau)	PUBLICS-CIBLES R
<p>Comprendre, s'approprier, questionner les enjeux de l'école inclusive et les missions des membres des pôles territoriaux, notamment la posture d'accompagnant, les aspects juridiques, éthiques et déontologiques, le cadre institutionnel, les compétences transversales, les enjeux et les attentes du système éducatif et leur traduction en termes de pratiques professionnelles.</p>	<p>Le cadre institutionnel des missions des membres des pôles territoriaux au sein du système éducatif Le cadre juridique, éthique, déontologique Les enjeux de l'école inclusive Les compétences spécifiques des différentes fonctions en lien avec les missions</p>	<p>1. Exercice de ma mission de membre de l'équipe pluridisciplinaire de mon pôle territorial au regard du projet éducatif et du contexte organisationnel de l'enseignement catholique.</p>	<p>* Elucider les missions liées à ma fonction/mon métier au regard des dispositions statutaires et du mode d'organisation propres de l'enseignement catholique * Comprendre comment l'enseignement catholique traduit les enjeux des pôles territoriaux dans son contexte organisationnel spécifique et ses structures (au niveau des diocèses, des entités, des écoles) afin d'implémenter le pôle dans son territoire d'une manière adaptée aux situations locales * Analyser le contexte, le mode de fonctionnement et les us et coutumes de mon pôle territorial afin de contextualiser mes missions * Découvrir les ressources et les différents outils du réseau (boîte à outils, documents de balises pédagogiques, pyramide d'intervention, ...), en particulier dans les dimensions d'accompagnement de professionnels</p>	<p>*Pour cette thématique, outre les orientations générales déterminées au sein de la FWB, le formateur prendra en compte la vision, les orientations/approches, les documents de référence et les outils développés et promus au sein de l'enseignement catholique *La formation sera ajustée au contexte spécifique du pôle, en lien avec les enjeux spécifiques de l'équipe, son contexte socio-culturel, son enracinement local * Une déclinaison spécifique sera destinée aux membres du personnel débutants</p>	<p>Les membres des équipes pluridisciplinaires, avec une déclinaison spécifique pour les membres du personnel débutants (moins de 5 ans d'expérience)</p>
<p>Comprendre, s'approprier, questionner les enjeux de l'école inclusive et les missions des membres des pôles territoriaux, notamment la posture d'accompagnant, les aspects juridiques, éthiques et déontologiques, le cadre institutionnel, les compétences transversales, les enjeux et les attentes du système éducatif et leur traduction en termes de pratiques professionnelles.</p>	<p>Le cadre institutionnel des missions des membres des pôles territoriaux au sein du système éducatif Le cadre juridique, éthique, déontologique Les enjeux de l'école inclusive Les compétences spécifiques des différentes fonctions en lien avec les missions</p>	<p>2. Vers l'école inclusive : un enjeu pour mon pôle et pour moi</p>	<p>*Mettre en oeuvre le sens, les enjeux, la philosophie de l'école inclusive dans le contexte propre de mon pôle * Adopter et développer une attitude réflexive sur le rôle de chacun des membres de l'équipe pluridisciplinaire au sein de mon pôle , en fonction de nos missions, au service de cette nouvelle dynamique</p>	<p>*Pour cette thématique, outre les orientations générales déterminées au sein de la FWB, le formateur prendra en compte la vision, les orientations/approches, les documents de référence et les outils développés et promus au sein de l'enseignement catholique. * Le formateur s'inscrira aussi dans une démarche de trajet de formation (trajets Pôter) ménageant des temps d'expérimentation et de feedback. Dans ce cas, cette formation s'articule avec d'autres formations dans le cadre d'un trajet modulaire. *Si cette formation est activée dans un dispositif "en pôle", elle sera ajustée au contexte spécifique, en lien avec les enjeux spécifiques de l'équipe, son contexte socio-culturel, son enracinement local.</p>	<p>Membres du personnel de l'équipe pluridisciplinaire</p>
<p>Comprendre, s'approprier, questionner les enjeux de l'école inclusive et les missions des membres des pôles territoriaux, notamment la posture d'accompagnant, les aspects juridiques, éthiques et déontologiques, le cadre institutionnel, les compétences transversales, les enjeux et les attentes du système éducatif et leur traduction en termes de pratiques professionnelles.</p>	<p>Le cadre institutionnel des missions des membres des pôles territoriaux au sein du système éducatif Le cadre juridique, éthique, déontologique Les enjeux de l'école inclusive Les compétences spécifiques des différentes fonctions en lien avec les missions</p>	<p>3. Vers l'école inclusive : un enjeu pour tous les acteurs de mon pôle</p>	<p>*Au regard du sens, des enjeux et de la philosophie de l'école inclusive, partager une démarche réflexive sur les rôles et missions respectives des membres de l'équipe pluridisciplinaire et des membres du personnel des équipes éducatives dans une perspective de collaboration et de co-intervention *Déterminer, mettre en oeuvre et évaluer les stratégies et procédures internes au pôle permettant de rencontrer ces enjeux</p>	<p>*Si cette formation est activée dans un dispositif "en pôle", elle sera ajustée au contexte spécifique, en lien avec les enjeux spécifiques de l'équipe, son contexte socio-culturel, son enracinement local. * Le formateur s'inscrira dans une démarche de trajet de formation (trajets Pôter) ménageant des temps d'expérimentation et de feedback, associant membres de l'équipe pluridisciplinaire et membres du personnel des équipes éducatives. Dans ce cas, cette formation s'articule avec d'autres formations dans le cadre d'un trajet modulaire.</p>	<p>Membres du personnel de l'équipe pluridisciplinaire & membres du personnel des équipes éducatives</p>

2	A ORIENTATIONS	B THEMES	C INTITULES GENERIQUES SeGEC	D OBJECTIFS SeGEC	E RECOMMANDATIONS R AUX FORMATEURS (notamment ancrage réseau)	F PUBLICS-CIBLES R
6	Comprendre, s'approprier, questionner les enjeux de l'école inclusive et les missions des membres des pôles territoriaux, notamment la posture d'accompagnant, les aspects juridiques, éthiques et déontologiques, le cadre institutionnel, les compétences transversales, les enjeux et les attentes du système éducatif et leur traduction en termes de pratiques professionnelles.	Les postures des membres d'un pôle territorial Les enjeux de l'école inclusive Les compétences spécifiques des différentes fonctions en lien avec les missions Le développement d'une approche critique et réflexive	4.1. Coordination et régulation du projet de mon pôle territorial	*Mettre en œuvre des démarches et outils pour soutenir et réguler le projet porté par l'équipe pluridisciplinaire du pôle notamment dans le cadre de l'annexe au contrat d'objectifs *Identifier et mettre en œuvre les modalités de coordination dans une démarche collective *Evaluer l'efficacité des procédures mises en place à l'aide des outils adéquats	*Pour cette thématique, outre les orientations générales déterminées au sein de la FWB, le formateur prendra en compte la vision, les orientations/approches, les documents de référence et les outils développés et promus au sein de l'enseignement catholique parmi lesquels : - Note d'orientation sur les pôles territoriaux - Notes et outils du réseau sur le leadership et le pilotage - Référentiel de compétences des cadres de l'enseignement catholique * Ancrage dans la relation spécifique avec le PO au sein du réseau libre catholique *La formation sera ajustée au contexte spécifique du pôle, en lien avec les enjeux spécifiques de l'équipe, son projet éducatif et pédagogique propre, son projet d'école, son contexte socio-culturel, son enracinement local.	Coordonnateurs de pôles
7	Comprendre, s'approprier, questionner les enjeux de l'école inclusive et les missions des membres des pôles territoriaux, notamment la posture d'accompagnant, les aspects juridiques, éthiques et déontologiques, le cadre institutionnel, les compétences transversales, les enjeux et les attentes du système éducatif et leur traduction en termes de pratiques professionnelles.	Les postures des membres d'un pôle territorial Les enjeux de l'école inclusive Les compétences transversales en lien avec les missions Les compétences spécifiques des différentes fonctions en lien avec les missions Le développement d'une approche critique et réflexive	4.2. Coordination et régulation de mon pôle territorial : un défi à partager	*Mettre en œuvre des démarches et outils pour soutenir et réguler le projet du pôle porté par les équipes de direction des écoles ordinaires et spécialisées du pôle, notamment au regard de leurs contrats d'objectifs *Identifier et mettre en œuvre les modalités de coordination avec tous les acteurs du pôle dans une démarche collective *Evaluer l'efficacité des procédures mises en place à l'aide des outils adéquats	*Pour cette thématique, outre les orientations générales déterminées au sein de la FWB, le formateur prendra en compte la vision, les orientations/approches, les documents de référence et les outils développés et promus au sein de l'enseignement catholique parmi lesquels : - Note d'orientation sur les pôles territoriaux - Notes et outils du réseau sur le leadership et le pilotage - Référentiel de compétences des cadres de l'enseignement catholique * Ancrage dans la relation spécifique avec le PO au sein du réseau libre catholique *La formation sera ajustée au contexte spécifique du pôle, en lien avec les enjeux spécifiques de l'équipe, son projet éducatif et pédagogique propre, son projet d'école, son contexte socio-culturel, son enracinement local.	Coordonnateurs de pôles & équipes de direction des écoles du pôle
8	Comprendre, s'approprier, questionner les enjeux de l'école inclusive et les missions des membres des pôles territoriaux, notamment la posture d'accompagnant, les aspects juridiques, éthiques et déontologiques, le cadre institutionnel, les compétences transversales, les enjeux et les attentes du système éducatif et leur traduction en termes de pratiques professionnelles.	Les postures des membres d'un pôle territorial Les enjeux de l'école inclusive Les compétences transversales en lien avec les missions Les compétences spécifiques des différentes fonctions en lien avec les missions Le développement d'une approche critique et réflexive	4.3. Les aspects juridiques, administratifs et déontologiques de ma fonction de coordonnateur de pôle (volet réseau)	* Au regard des dispositions statutaires propres à l'enseignement catholique, identifier la teneur de ses missions dans la fonction de coordonnateur * Mettre en œuvre le profil de fonction en fonction du contexte organisationnel de l'enseignement catholique * Apprendre à analyser le cadre organisationnel et institutionnel dans lequel s'inscrivent les missions du coordonnateur * Adopter une attitude réflexive et opérationnelle sur les principes déontologiques qui cadrent les missions	* Le formateur prendra en compte la "mallette déontologique" élaborée par le réseau * La formation fera place à l'analyse réflexive de situations concrètes apportées par les participants * Combinaison d'apports théoriques et de mises en pratique interactive d'outils concrets	Coordonnateurs de pôles
9	Comprendre, s'approprier, questionner les enjeux de l'école inclusive et les missions des membres des pôles territoriaux, notamment la posture d'accompagnant, les aspects juridiques, éthiques et déontologiques, le cadre institutionnel, les compétences transversales, les enjeux et les attentes du système éducatif et leur traduction en termes de pratiques professionnelles.	Les postures des membres d'un pôle territorial Les enjeux de l'école inclusive Les compétences transversales en lien avec les missions Les compétences spécifiques des différentes fonctions en lien avec les missions Le développement d'une approche critique et réflexive	4.4. Communication interne et externe dans ma fonction de coordonnateur de pôle	*Construire, mettre en œuvre et évaluer des modes de communication appropriés dans un contexte de communication collective et individuelle au sein de son pôle, au regard des modalités d'organisation spécifiques de l'enseignement catholique *Dans le cadre de sa fonction, mettre en place des pratiques et des supports qui permettent une diffusion efficace de l'information au sein de son pôle et avec les partenaires externes *S'outiller pour déployer son assertivité dans le contexte de ses missions et en lien avec sa posture spécifique	* Pour cette thématique, le formateur s'appuiera sur le référentiel de compétences des cadres élaboré au sein du réseau (en partenariat avec l'enseignement catholique français) et les outils afférents * Il prendra en compte la note réseau sur l'exercice du leadership	coordonnateurs de pôles

	A ORIENTATIONS	B THEMES	C INTITULES GENERIQUES SeGEC	D OBJECTIFS SeGEC	E RECOMMANDATIONS R AUX FORMATEURS (notamment ancrage réseau)	F PUBLICS-CIBLES R
9	Comprendre, s'approprier, questionner les enjeux de l'école inclusive et les missions des membres des pôles territoriaux, notamment la posture d'accompagnant, les aspects juridiques, éthiques et déontologiques, le cadre institutionnel, les compétences transversales, les enjeux et les attentes du système éducatif et leur traduction en termes de pratiques professionnelles.	Les postures des membres d'un pôle territorial Les enjeux de l'école inclusive Les compétences transversales en lien avec les missions Les compétences spécifiques des différentes fonctions en lien avec les missions Le développement d'une approche critique et réflexive	4.5. Mise en œuvre de la gestion humaine et de l'optimisation des compétences professionnelles dans ma fonction de coordonnateur de pôle	*Mettre en œuvre des techniques et des outils de gestion des ressources humaines au sein du pôle * Mettre en œuvre les démarches et outils pour instaurer des pratiques de reconnaissance et de valorisation professionnelles * Mettre en œuvre des démarches et outils pour gérer son temps et organiser son travail * Partager avec des collègues sur les démarches mises en œuvre, leur évaluation et les perspectives d'amélioration	*Pour cette thématique, le formateur prendra en compte la vision, les orientations/approches, les documents de référence et les outils développés et promus au sein de l'enseignement catholique parmi lesquels : •Notes et outils réseau sur l'exercice du leadership * Vademecum sur le développement professionnel *Référentiel de compétences des cadres de l'enseignement catholique *Outils privilégiés par le réseau : outil réseau CAPTE, Prof Essor, compétences collectives Le Boterf * Ancrage dans la relation spécifique avec le PO au sein du réseau libre catholique	Coordonneurs de pôles
10	Comprendre, s'approprier, questionner les enjeux de l'école inclusive et les missions des membres des pôles territoriaux, notamment la posture d'accompagnant, les aspects juridiques, éthiques et déontologiques, le cadre institutionnel, les compétences transversales, les enjeux et les attentes du système éducatif et leur traduction en termes de pratiques professionnelles.	Les postures des membres d'un pôle territorial Les enjeux de l'école inclusive Les compétences transversales en lien avec les missions Les compétences spécifiques des différentes fonctions en lien avec les missions Le développement d'une approche critique et réflexive	4.6. Gestion de situations de crise dans ma fonction de coordonnateur de pôles	*Mettre en œuvre des outils et démarches pour analyser et gérer les diverses dimensions d'une situation de crise au sein de son pôle *Connaitre, identifier et activer des ressources internes et externes (en particulier celles du réseau) en adéquation avec la situation. * Identifier et mettre en œuvre des pistes de développement professionnel individuel/collectif en lien avec cette thématique	*Pour cette thématique, le formateur prendra en compte la vision, les orientations/approches, les documents de référence et les outils développés et promus au sein de l'enseignement catholique parmi lesquels : •Notes et outils réseau sur l'exercice du leadership * Vademecum sur le développement professionnel *Le référentiel de compétences des cadres de l'enseignement catholique	Coordonneurs de pôles
11	Comprendre, s'approprier, questionner les enjeux de l'école inclusive et les missions des membres des pôles territoriaux, notamment la posture d'accompagnant, les aspects juridiques, éthiques et déontologiques, le cadre institutionnel, les compétences transversales, les enjeux et les attentes du système éducatif et leur traduction en termes de pratiques professionnelles.	Les postures des membres d'un pôle territorial Les enjeux de l'école inclusive Les compétences transversales en lien avec les missions Les compétences spécifiques des différentes fonctions en lien avec les missions Le développement d'une approche critique et réflexive	4.7. Exercice du leadership dans ma fonction de coordonnateur de pôle	*Mettre en œuvre une dynamique de leadership dans ses différentes dimensions (mobilisation et implication des acteurs, conduite du changement, exemplarité, relation de confiance, exercice de l'autorité), dans une dynamique de management transversal, au regard du contexte organisationnel spécifique de l'enseignement catholique *Développer une analyse réflexive sur les pratiques de leadership situationnel à partir de situations concrètes *Mettre en place des stratégies contextualisées pour entretenir un climat de travail qui stimule l'esprit d'équipe, la collaboration, le partage d'expérience et la responsabilisation *Mettre en œuvre des démarches pour surmonter les freins et résistances au changement et évaluer leur impact * Mettre en application des outils et démarches pour définir, superviser et faire évoluer les rôles, tâches, fonctions et responsabilités des différents acteurs de l'équipe (incluant les modalités de délégation). * Mettre en œuvre des outils d'animation de réunions et de processus de négociation en tenant compte du contexte spécifique du pôle * Partager avec des collègues exerçant la même fonction sur l'impact et les effets de ce qui a été mis en œuvre	*Pour cette thématique, outre les orientations générales déterminées au sein de la FWB, le formateur prendra en compte la vision, les orientations/approches, les documents de référence et les outils développés et promus au sein de l'enseignement catholique parmi lesquels : - Notes et outils réseau sur le leadership - Le référentiel de compétences des cadres de l'enseignement catholique - Les outils privilégiés par le réseau : outil réseau CAPTE, Prof Essor, compétences collectives Le Boterf * Ancrage dans la relation spécifique avec le PO au sein du réseau libre catholique	Coordonneurs de pôles
12	Comprendre, s'approprier, questionner les enjeux de l'école inclusive et les missions des membres des pôles territoriaux, notamment la posture d'accompagnant, les aspects juridiques, éthiques et déontologiques, le cadre institutionnel, les compétences transversales, les enjeux et les attentes du système éducatif et leur traduction en termes de pratiques professionnelles.	Les postures des membres d'un pôle territorial Les enjeux de l'école inclusive Les compétences transversales en lien avec les missions Les compétences spécifiques des différentes fonctions en lien avec les missions Le développement d'une approche critique et réflexive	5. Vers l'école inclusive : accompagnement contextualisé des équipes de l'enseignement ordinaire dans la construction d'une école plus inclusive	* Développer une attitude réflexive sur les missions, le rôle et la place des intervenants en lien avec le contexte propre de son pôle territorial * Mettre en œuvre, évaluer et ajuster les outils réseau et les outils du pôle pour accompagner les équipes pédagogiques des écoles ordinaires dans une perspective de collaboration professionnelle * Identifier et mettre en œuvre des dispositifs variés pour soutenir une école plus inclusive et examiner et soutenir leurs conditions de mise en œuvre.	Le formateur prendra appui sur : *Les outils réseau sur les signaux d'alerte et les pistes orthopédagogiques à propos des troubles d'apprentissage * Les « Cartables » pédagogiques avec fiches-outils pour la prise en compte des besoins spécifiques et la mise en place des aménagements raisonnables *La pyramide d'intervention de prise en charge des difficultés d'apprentissage et des besoins spécifiques Une démarche d'intervention peut être mise en place * Les pratiques de classe analysées sont centrées en particulier sur les thématiques suivantes : différenciation, la place de l'erreur dans les apprentissages, le co-enseignement * Le formateur s'inscrit aussi dans une démarche de trajet de formation (trajets Pôter) ménageant des temps d'expérimentation et de feedback. Dans ce cas, cette formation s'articule avec d'autres formations dans le cadre d'un trajet modulaire.	Membres du personnel de l'équipe pluridisciplinaire & membres des équipes éducatives

2	A ORIENTATIONS	B THEMES	C INTITULES GENERIQUES SeGEC	D OBJECTIFS SeGEC	E RECOMMANDATIONS R AUX FORMATEURS (notamment ancrage réseau)	F PUBLICS-CIBLES R
	Comprendre, s'approprier, questionner les enjeux de l'école inclusive et les missions des membres des pôles territoriaux, notamment la posture d'accompagnant, les aspects juridiques, éthiques et déontologiques, le cadre institutionnel, les compétences transversales, les enjeux et les attentes du système éducatif et leur traduction en termes	Le cadre juridique, éthique, déontologique Les enjeux de l'école inclusive Les compétences transversales en lien avec les missions Le développement d'une approche critique et réflexive Les compétences spécifiques des	6. Vers un pôle "zéro stress": développer un climat professionnel serein au sein de mon pôle	Au regard du contexte spécifique du pôle, apprendre à ... * Identifier et mettre en œuvre les paramètres d'un climat professionnel permettant un travail dans la sérénité * Partager sur les pratiques mises en œuvre, leurs effets et impacts	*Pour cette thématique, outre les orientations générales déterminées au sein de la FWB, le formateur prendra en compte la vision, les orientations/approches, les documents de référence et les outils développés et promus au sein de l'enseignement catholique parmi lesquels : - Les outils privilégiés par le réseau : outil réseau CAPTE, Prof Essor, compétences collectives Le Boterf	Membres du personnel de l'équipe pluridisciplinaire
14	Saisir les enjeux, encourager et développer les pratiques collaboratives, l'intelligence collective et le travail d'équipe au niveau des pôles territoriaux, la collaboration avec les équipes éducatives, les C.PMS et les partenaires externes.	Le travail d'équipe au niveau du pôle territorial La collaboration avec les équipes éducatives La collaboration jeune, école, pôle, CPMS, familles La collaboration avec les partenaires externes	7. De l'analyse de la demande des équipes éducatives à la mise en œuvre d'une réponse ajustée au sein de mon pôle	Au regard du contexte spécifique du pôle, apprendre à ... * Effectuer une analyse optimale de la demande des équipes éducatives : identifier les besoins des écoles partenaires et coopérantes afin de mieux gérer l'agenda général du pôle. * Favoriser l'équilibre entre préparation et intervention	Outre les approches et l'outillage développé par la FWB, le formateur prendra appui sur l'outillage du réseau en termes d'analyse de la demande.	Membres du personnel de l'équipe pluridisciplinaire
15	Saisir les enjeux, encourager et développer les pratiques collaboratives, l'intelligence collective et le travail d'équipe au niveau des pôles territoriaux, la collaboration avec les équipes éducatives, les C.PMS et les partenaires externes.	Le travail d'équipe au niveau du pôle territorial La collaboration avec les équipes éducatives La collaboration jeune, école, pôle, CPMS, familles La collaboration avec les partenaires externes	8. Vers l'école inclusive : mise en place et évaluation des protocoles dans mon pôle territorial	* En prenant appui sur le contexte spécifique du pôle, apprendre à construire un accompagnement dans l'utilisation du protocole qui fédère les acteurs du conseil de classe (enseignants, direction, CPMS) * Mettre en œuvre en contexte les démarches de coenseignement et de co-intervention dans une perspective de co-développement professionnel.	* En cohérence avec les approches et l'outillage développé par la FWB, la formation se basera sur les outils développés au sein du réseau mais aussi sur ceux amenés par les participants * Favoriser une dynamique d'échanges entre participants aux profils différents	Membres du personnel de l'équipe pluridisciplinaire & membres des équipes éducatives/CPMS
16	Saisir les enjeux, encourager et développer les pratiques collaboratives, l'intelligence collective et le travail d'équipe au niveau des pôles territoriaux, la collaboration avec les équipes éducatives, les C.PMS et les partenaires externes.	Le travail d'équipe au niveau du pôle territorial La collaboration avec les équipes éducatives La collaboration jeune, école, pôle, CPMS, familles La collaboration avec les partenaires externes	9. Vers l'Ecole inclusive : mise en œuvre des aménagements raisonnables dans mon pôle	* Apprendre à établir un état des lieux des pratiques d'aménagements raisonnables mises en place dans les écoles du pôle * Construire et mettre en œuvre des pistes d'action pour améliorer l'encadrement des élèves à besoins spécifiques en tenant compte des besoins et des moyens de chaque enseignant et du contexte de son école * Partager avec des collègues sur les conditions, l'impact et les effets de la mise en œuvre des aménagements raisonnables dans l'école * Aménager, adapter, harmoniser les pratiques pédagogiques porteuses dans le cadre de la différenciation pédagogique	*Pour cette thématique, outre les orientations générales déterminées au sein de la FWB, le formateur prendra en compte la vision, les orientations/approches, les documents de référence et les outils développés et promus au sein de l'enseignement catholique parmi lesquels : - Les « Cartables » pédagogiques avec fiches-outils pour la mise en place des aménagements raisonnables - L'outillage du projet PARI * Au besoin, le formateur s'inscrit dans une démarche de trajet de formation ménageant des temps d'expérimentation et de feedback. Dans ce cas, cette formation s'articule avec d'autres formations dans le cadre d'un trajet modulaire. * La formation se base sur des analyses de cas ou mises en situation amenés par les participants * La formation aborde les notions de consultation collaborative, de co-	membres du personnel de l'équipe pluridisciplinaire & membres des équipes éducatives/CPMS
17	Saisir les enjeux, encourager et développer les pratiques collaboratives, l'intelligence collective et le travail d'équipe au niveau des pôles territoriaux, la collaboration avec les équipes éducatives, les C.PMS et les partenaires externes.	Le travail d'équipe au niveau du pôle territorial La collaboration avec les équipes éducatives La collaboration jeune, école, pôle, CPMS, familles La collaboration avec les partenaires externes	10. Vers l'école inclusive : développement de la collaboration et des partenariats au sein de mon pôle	* Construire une démarche d'échanges de pratiques pédagogiques porteuses de fruit dans une perspective de co-enseignement et de co-intervention * Apprendre à co-construire avec les partenaires du pôle, mettre en œuvre et évaluer des outils de collaboration et d'intervention utilisés au sein du pôle	* Les stratégies et logiques des différents partenaires (membres des écoles partenaires et coopérantes, membres des CPMS et les différents partenaires externes) sont à prendre en compte * Le formateur s'inscrit aussi dans une démarche de trajet de formation (trajet Pôter) ménageant des temps d'expérimentation et de feedback. Dans ce cas, cette formation s'articule avec d'autres formations dans le cadre d'un trajet modulaire.	Membres du personnel de l'équipe pluridisciplinaire & membres des équipes éducatives/CPMS/partenaires externes

2	A ORIENTATIONS	B THEMES	C INTITULES GENERIQUES SeGEC	D OBJECTIFS SeGEC	E RECOMMANDATIONS R AUX FORMATEURS (notamment ancrage réseau)	F PUBLICS-CIBLES R
	Saisir les enjeux, encourager et développer les pratiques collaboratives, l'intelligence collective et le travail d'équipe au niveau des pôles territoriaux, la collaboration avec les équipes éducatives, les C.PMS et les partenaires externes.	La collaboration jeune, école, pôle, CPMS, familles	11. La communication efficace pour responsabiliser les élèves : un enjeu collaboratif entre professionnels de mon pôle	En prenant appui sur le contexte spécifique du pôle : * Mettre en œuvre, évaluer et ajuster les stratégies de communication conjointe entre professionnels pour responsabiliser les élèves dans leurs apprentissages, * Développer des espaces partagés d'analyse réflexive sur ces pratiques de communication	*Pour cette thématique, le formateur prendra en compte la vision, les orientations/approches, les documents de référence et les outils développés et promus au sein de l'enseignement catholique parmi lesquels : - Les « Cartables » pédagogiques avec fiches-outils pour la mise en place des aménagements raisonnables - L'outillage du projet PARI - L'approche par le co-enseignement, la consultation collaborative, la co-intervention * Au besoin, le formateur s'inscrit dans une démarche de trajet de formation (trajet Pôter) ménageant des temps d'expérimentation et de feedback. Dans ce cas, cette formation s'articule avec d'autres formations dans le cadre d'un trajet modulaire. * La formation se basera sur des analyses de cas ou mises en situation amenés par les participants	Membres du personnel de l'équipe pluridisciplinaire & membres des équipes éducatives/CPMS
19	Soutenir le développement des compétences professionnelles, faire évoluer ses connaissances et ses pratiques dans sa fonction de membre de l'équipe pluridisciplinaire des pôles territoriaux, de coordonnateur des pôles territoriaux.	Les connaissances scientifiques, didactiques et techniques dans le cadre de l'école inclusive Les compétences relationnelles et émotionnelles	12. Troubles d'apprentissage et handicaps : mise en œuvre de stratégies, de démarches, de pratiques et d'outils dans le contexte de mon pôle	* Identifier les ressources internes au pôle et au réseau (notamment l'outillage pédagogique spécifique) soutenant la gestion éducative et pédagogique des troubles d'apprentissage et handicaps (complexes) * Mettre en œuvre des démarches, des pratiques et des outils adéquats au contexte permettant de gérer les troubles d'apprentissage/handicaps (complexes) * Partager avec des collègues sur les impacts et effets de ces démarches, pratiques et outils	*Le formateur s'appuiera sur les ressources internes au pôle et au réseau *Il veillera à prendre en compte le contexte spécifique du pôle (en termes notamment de profils d'élèves) et partira de situations concrètes rencontrées par les participants. * Il s'appuiera sur les démarches et approches développées en IR	Membres du personnel de l'équipe pluridisciplinaire & membres des équipes éducatives
20	Soutenir le développement des compétences professionnelles, faire évoluer ses connaissances et ses pratiques dans sa fonction de membre de l'équipe pluridisciplinaire des pôles territoriaux, de coordonnateur des pôles territoriaux.	Les connaissances scientifiques, didactiques et techniques dans le cadre de l'école inclusive Les compétences relationnelles et émotionnelles	13. Vers l'école inclusive : mise en œuvre au sein de mon pôle de pratiques d'évaluation prenant en compte les besoins spécifiques	* En prenant appui sur les orientations méthodologiques des programmes de l'Enseignement catholique et les outils afférents, découvrir les pratiques d'évaluation différenciée pour soutenir les élèves à besoins spécifiques dans la classe * Découvrir comment ces évaluations sont exploitées par les enseignants dans une perspective d'approche évolutive	Le formateur s'appuiera sur les programmes du réseau Au besoin, le formateur s'inscrit dans une démarche de trajet de formation ménageant des temps d'expérimentation et de feedback (projet Pôter). Dans ce cas, cette formation s'articule avec d'autres formations dans le cadre d'un trajet modulaire. ☒ * Favoriser une dynamique d'échanges entre participants *Le formateur prendra en compte les compétences spécifiques des membres de l'équipe pluridisciplinaire des pôles territoriaux	Membres du personnel de l'équipe pluridisciplinaire
21	Soutenir le développement des compétences professionnelles, faire évoluer ses connaissances et ses pratiques dans sa fonction de membre de l'équipe pluridisciplinaire des pôles territoriaux, de coordonnateur des pôles territoriaux.	Les connaissances scientifiques, didactiques et techniques dans le cadre de l'école inclusive Les compétences relationnelles et émotionnelles	14. Vers l'école inclusive : la mise en œuvre au sein de mon pôle de pratiques d'évaluation, un enjeu partagé entre professionnels	* Mettre en œuvre les modalités d'une démarche d'évaluation à laquelle contribuent les membres des équipes éducatives et les membres de l'équipe pluridisciplinaire au profit des élèves à besoins spécifiques * Développer un espace d'analyse conjointe des pratiques	Le formateur s'appuiera sur les programmes du réseau Au besoin, le formateur s'inscrit dans une démarche de trajet de formation ménageant des temps d'expérimentation et de feedback (projet Pôter). Dans ce cas, cette formation s'articule avec d'autres formations dans le cadre d'un trajet modulaire. ☒ * Favoriser une dynamique d'échanges entre participants	Membres du personnel de l'équipe pluridisciplinaire & membres des équipes éducatives
22	Soutenir le développement des compétences professionnelles, faire évoluer ses connaissances et ses pratiques dans sa fonction de membre de l'équipe pluridisciplinaire des pôles territoriaux, de coordonnateur des pôles territoriaux.	Les connaissances scientifiques, didactiques et techniques dans le cadre de l'école inclusive Les compétences relationnelles et émotionnelles	15. Vers l'École inclusive : appropriation et mise en œuvre de la pyramide d'intervention au sein de mon pôle	* S'approprier le champ conceptuel de la pyramide d'intervention de prise en charge des difficultés et troubles d'apprentissage et des besoins spécifiques * Mettre en œuvre cet outil dans la perspective de l'approche évolutive * Identifier, mettre en place et évaluer ses stratégies éducatives, pédagogiques et didactiques en lien avec la pyramide d'intervention	Le formateur s'appuiera sur la pyramide d'intervention SeGEC de prise en charge des difficultés d'apprentissage et des besoins spécifiques *Au besoin, le formateur s'inscrit dans une démarche de trajet de formation ménageant des temps d'expérimentation et de feedback (projet Pôter). Dans ce cas, cette formation s'articule avec d'autres formations dans le cadre d'un trajet modulaire.	Membres du personnel de l'équipe pluridisciplinaire & membres des équipes éducatives/CPMS

	A ORIENTATIONS	B THEMES	C INTITULES GENERIQUES SeGEC	D OBJECTIFS SeGEC	E RECOMMANDATIONS R AUX FORMATEURS (notamment ancrage réseau)	F PUBLICS-CIBLES R
23	Soutenir le développement des compétences professionnelles, faire évoluer ses connaissances et ses pratiques dans sa fonction de membre de l'équipe pluridisciplinaire des pôles territoriaux, de coordonnateur des pôles territoriaux.	Les connaissances scientifiques, didactiques et techniques dans le cadre de l'école inclusive Les compétences relationnelles et émotionnelles	16. Découverte des programmes du réseau au service d'une école inclusive dans la discipline/le secteur XXX	* Identifier comment les orientations méthodologiques des programmes de l'enseignement catholique dans le secteur/la discipline XXX permettent de s'inscrire dans une logique d'inclusion * Découvrir les outils pédagogiques afférents et leurs modalités de mise en oeuvre	Le formateur s'appuiera sur les programmes du réseau * Au besoin, le formateur s'inscrira dans une démarche de trajet de formation ménageant des temps d'expérimentation et de feedback (projet Pôter). Dans ce cas, cette formation s'articule avec d'autres formations dans le cadre d'un trajet modulaire.	Membres du personnel de l'équipe pluridisciplinaire
24	Soutenir le développement des compétences professionnelles, faire évoluer ses connaissances et ses pratiques dans sa fonction de membre de l'équipe pluridisciplinaire des pôles territoriaux, de coordonnateur des pôles territoriaux.	Les connaissances scientifiques, didactiques et techniques dans le cadre de l'école inclusive Les compétences relationnelles et émotionnelles	17. Les programmes au service d'une école inclusive dans la discipline/le secteur XXX : un espace de co-intervention	* Entrer dans une démarche de co-intervention avec les enseignants sur le terrain de l'apprentissage intégrant une démarche d'inclusion * Partager avec des collègues sur les conditions, l'impact et les effets de cette mise en oeuvre	Le formateur s'appuiera sur les programmes du réseau * Au besoin, le formateur s'inscrira dans une démarche de trajet de formation ménageant des temps d'expérimentation et de feedback (projet Pôter), associant membres du personnel de l'équipe pluridisciplinaire et membres du personnel des équipes éducatives. Dans ce cas, cette formation s'articule avec d'autres formations dans le cadre d'un trajet modulaire.	Membres du personnel de l'équipe pluridisciplinaire & membres du personnel des équipes éducatives
25	Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française modifiant l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 02 mars 2023 approuvant le programme général de formation professionnelle continue des membres de l'équipe éducative des écoles et des membres du personnel de l'équipe pluridisciplinaires des centres PMS pour la période entre les années scolaires 2023-2024 et 2029-2030 du Secrétariat général de l'Enseignement catholique (SeGEC).					
26	<p style="text-align: center;">Bruxelles, le 21 mars 2024.</p> <p style="text-align: center;">Le Ministre-Président, en charge des Relations internationales, des Sports et de l'Enseignement de Promotion sociale, Pierre-Yves JEHOLET</p> <p style="text-align: center;">La Ministre de l'Education, Caroline DESIR</p>					

Annexe 2 : Formations du programme général de formation professionnelle continue à destination des membres de l'équipe éducative des écoles (SeGEC) ouvertes aux membres du personnel des pôles territoriaux

Orientations de formation	Thèmes de formation	Intitulés génériques de formation SeGEC	Objectifs de la formation SeGEC	Publics-cibles	Recommandations aux formateurs
O.1 Mettre en œuvre l'approche évolutive de prise en charge des difficultés ou besoins d'apprentissage de tous les élèves via notamment des pratiques de différenciation pédagogique, l'observation fine, et l'évaluation diagnostique et formative	1.1. Le sens, les enjeux, la philosophie, le cadre juridique, institutionnel et conceptuel de l'approche évolutive	01. Mise en œuvre de l'approche évolutive de prise en charge de la difficulté ou du besoin au sein de mon école	<ul style="list-style-type: none"> * Intégrer la philosophie et les finalités de l'approche évolutive dans le contexte spécifique de l'école * S'approprier et mettre en œuvre les principes conceptuels et pédagogiques de l'approche évolutive tels qu'ils se concrétisent dans les orientations méthodologiques des programmes de l'enseignement catholique * Identifier les ressources réseau disponibles, notamment en matière d'outillage pédagogique 	Directions et enseignants de l'enseignement fondamental et secondaire ordinaire & spécialisés/agents PMS/membres équipe pluridisciplinaire du pôle	<p>Pour cette thématique, outre les orientations générales déterminées au sein de la FWB, le formateur prendra en compte la vision, les orientations/approches, les documents de référence et les outils développés et promus au sein de l'enseignement catholique parmi lesquels :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La vision éducative exprimée à travers « Mission de l'Ecole chrétienne » & « Inscrive l'Ecole dans le monde d'aujourd'hui » • Le note réseau sur la différenciation pédagogique • Le note réseau sur le soutien général et préventif (remédiation/renforcement/dépassement selon des groupes de besoin) • Le modèle A3 de l'auto-régulation des apprentissages • Le modèle de la différenciation en 4 axes : tâches variées avec niveaux de difficultés variés, supports variés, diversification des stratégies, travail sur le climat (contexte classe, matériel, etc.) • Le modèle d'intervention supposant une autre organisation du travail, susceptible d'optimiser les processus d'apprentissage. (Co enseignement) • La pyramide d'intervention de prise en charge des difficultés d'apprentissage et des besoins spécifiques <p>* Au besoin, le formateur s'inscrira dans une démarche de trajet de formation ménageant des temps d'expérimentation et de feedback * Si cette formation est activée dans un dispositif "en école", elle sera ajustée au contexte spécifique de l'établissement, en lien avec les enjeux spécifiques de l'équipe, son projet éducatif et pédagogique propre, son projet d'école, son contexte socio-culturel, son enracinement local.</p>
O.1 Mettre en œuvre l'approche évolutive de prise en charge des difficultés ou besoins d'apprentissage de tous les élèves via notamment des pratiques de différenciation pédagogique, l'observation fine, et l'évaluation diagnostique et formative	1.2. Les pratiques de différenciation pédagogique (dans la classe, accompagnement personnalisé et dispositifs spécifiques complémentaires) 14.5. La gestion des apprentissages (enseignants novices)	02. Mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique au service des besoins d'apprentissage (approche transversale)	<ul style="list-style-type: none"> * Mettre en œuvre des outils pédagogiques permettant la différenciation (dans la classe, via l'accompagnement personnalisé et des dispositifs spécifiques complémentaires) * Après expérimentation, partager sur l'adaptabilité de l'outillage utilisé et l'ajuster aux pratiques * Identifier et mettre en œuvre en contexte les conditions favorables au développement des pratiques de différenciation pédagogique 	Directions et enseignants de l'enseignement fondamental et secondaire ordinaire & spécialisés/membres équipe pluridisciplinaire du pôle	<p>Pour cette thématique, outre les orientations générales déterminées au sein de la FWB, le formateur prendra en compte la vision, les orientations/approches, les documents de référence et les outils développés et promus au sein de l'enseignement catholique parmi lesquels :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La vision éducative exprimée à travers « Mission de l'Ecole chrétienne » & « Inscrive l'Ecole dans le monde d'aujourd'hui » • Le note réseau sur la différenciation pédagogique • Le note réseau sur le soutien général et préventif (remédiation/renforcement/dépassement selon des groupes de besoin) • Le modèle de la différenciation en 4 axes : tâches variées avec niveaux de difficultés variés, supports variés, diversification des stratégies, travail sur le climat (contexte classe, matériel, etc.) • La pyramide d'intervention de prise en charge des difficultés d'apprentissage et des besoins spécifiques <p>* Une déclinaison spécifique sera mise en œuvre à destination des enseignants novices dans le cadre d'un trajet de formation * Si cette formation est activée dans un dispositif "en école", elle sera ajustée au contexte spécifique de l'établissement, en lien avec les enjeux spécifiques de l'équipe, son projet éducatif et pédagogique propre, son projet d'école, son contexte socio-culturel, son enracinement local.</p>
O.1 Mettre en œuvre l'approche évolutive de prise en charge des difficultés ou besoins d'apprentissage de tous les élèves via notamment des pratiques de différenciation pédagogique, l'observation fine, et l'évaluation diagnostique et formative	1.5. Le Dossier d'Accompagnement de l'élève (DACCe) et la procédure exceptionnelle de maintien et les possibilités de recours	04. Mise en œuvre du dossier d'accompagnement de l'élève : un point d'appui pour la prise en charge des besoins d'apprentissage Point d'attention: L'ouverture de cette formation ne sera effective pour les membres du personnel des pôles territoriaux que quand ils auront accès au DACCe.	<ul style="list-style-type: none"> * Mettre en œuvre la méthodologie et les outils pédagogiques relatifs au dossier d'accompagnement de l'élève * Apprendre à relever des indices des difficultés rencontrées par l'élève (à partir de la pyramide de prise en charge des difficultés) * Identifier et mettre en œuvre les conditions favorables à l'utilisation du dossier de l'élève, dans une démarche d'équipe 	Directions/ enseignants de l'enseignement fondamental et secondaire ordinaire & spécialisés/Educateurs/Puériculteurs/Paramédicaux/CPMS/membres équipe pluridisciplinaire du pôle	<p>Pour cette thématique, outre les orientations générales déterminées au sein de la FWB, le formateur prendra en compte la vision, les orientations/approches, les documents de référence et les outils développés et promus au sein de l'enseignement catholique parmi lesquels :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le note réseau sur le soutien général et préventif (remédiation/renforcement/dépassement selon des groupes de besoin) • La pyramide d'intervention de prise en charge des difficultés d'apprentissage et des besoins spécifiques • L'outillage pédagogique spécifique lié au dossier de l'élève <p>* Si cette formation est activée dans un dispositif "en école", elle sera ajustée au contexte spécifique de l'établissement, en lien avec les enjeux spécifiques de l'équipe, son projet éducatif et pédagogique propre, son projet d'école, son contexte socio-culturel, son enracinement local. * Au besoin, le formateur s'inscrira dans une démarche de trajet de formation ménageant des temps d'expérimentation et de feedback</p>
O.1 Mettre en œuvre l'approche évolutive de prise en charge des difficultés ou besoins d'apprentissage de tous les élèves via notamment des pratiques de différenciation pédagogique, l'observation fine, et l'évaluation diagnostique et formative	1.6. Les conditions propices qui soutiennent l'engagement, la curiosité et l'envie d'apprendre de tous les élèves 14.5. La gestion des apprentissages (enseignants novices)	05. Mise en œuvre d'outils pour créer de la motivation et un climat de classe propice aux apprentissages	<ul style="list-style-type: none"> * Construire et mettre en œuvre en contexte des dispositifs et des outils pédagogiques : - pour travailler avec un groupe classe les dimensions d'entraide, de responsabilité, de coopération - pour développer chez les élèves la motivation, l'autonomie, la résilience, le respect, le sentiment d'efficacité personnelle, la persévérance, le dépassement de soi * Identifier et mettre en œuvre des modalités de mesure de l'efficacité de ces dispositifs et outils * Partager avec ses collègues sur l'impact et les effets de ces outils 	Enseignants de l'enseignement fondamental et secondaire ordinaire & spécialisés/Educateurs/agents PMS/membres équipe pluridisciplinaire du pôle	<p>Pour cette thématique, outre les orientations générales déterminées au sein de la FWB, le formateur prendra en compte la vision, les orientations/approches, les documents de référence et les outils développés et promus au sein de l'enseignement catholique parmi lesquels :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le note réseau sur le soutien général et préventif (remédiation/renforcement/dépassement selon des groupes de besoin) • Le modèle de la différenciation en 4 axes : tâches variées avec niveaux de difficultés variés, supports variés, diversification des stratégies, travail sur le climat (contexte classe, matériel, etc.) • Le note réseau sur le climat scolaire <p>* La formation intégrera des moments de mise en pratique (production d'activités, de séquences d'apprentissages). * Possibilité de prolonger la formation par un accompagnement au transfert sous la forme d'un suivi, le cas échéant avec l'appui des CSA * Si cette formation est activée dans un dispositif "en école", elle sera ajustée au contexte spécifique de l'établissement, en lien avec les enjeux spécifiques de l'équipe, son projet éducatif et pédagogique propre, son projet d'école, son contexte socio-culturel, son enracinement local. * Une déclinaison spécifique sera mise en œuvre à destination des enseignants novices dans le cadre d'un trajet de formation</p>
O.1 Mettre en œuvre l'approche évolutive de prise en charge des difficultés ou besoins d'apprentissage de tous les élèves via notamment des pratiques de différenciation pédagogique, l'observation fine, et l'évaluation diagnostique et formative	1.6. Les conditions propices qui soutiennent l'engagement, la curiosité et l'envie d'apprendre de tous les élèves	07. Mise en œuvre du PIA dans mon école	<ul style="list-style-type: none"> * Intégrer la philosophie et les finalités du PIA dans le contexte spécifique de l'école * Définir le cadre d'un PIA porteur de sens pour tous les acteurs de l'école (enseignants, élèves, parents) * Identifier et mettre en œuvre en contexte les conditions favorables au développement d'une dynamique de suivi rapproché des élèves à l'aide du PIA 	Directions/enseignants de l'enseignement fondamental et secondaire ordinaire & spécialisés/Educateurs/Puériculteurs/Paramédicaux/agents PMS/membres équipe pluridisciplinaire du pôle	<p>Pour cette thématique, outre les orientations générales déterminées au sein de la FWB, le formateur prendra en compte la vision, les orientations/approches, les documents de référence et les outils développés et promus au sein de l'enseignement catholique parmi lesquels :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le note réseau sur la différenciation pédagogique • Le note réseau sur le soutien général et préventif (remédiation/renforcement/dépassement selon des groupes de besoin) • Le modèle de la différenciation en 4 axes : tâches variées avec niveaux de difficultés variés, supports variés, diversification des stratégies, travail sur le climat (contexte classe, matériel, etc.) • La pyramide d'intervention de prise en charge des difficultés d'apprentissage et des besoins spécifiques • Le note réseau et les outils afférents sur le PIA <p>* Alternance entre des moments théoriques, de découverte et d'applications. * Si cette formation est activée dans un dispositif "en école", elle sera ajustée au contexte spécifique de l'établissement, en lien avec les enjeux spécifiques de l'équipe, son projet éducatif et pédagogique propre, son projet d'école, son contexte socio-culturel, son enracinement local. * Au besoin, le formateur s'inscrira dans une démarche de trajet de formation ménageant des temps d'expérimentation et de feedback</p>

Orientations de formation	Thèmes de formation	Intitulés génériques de formation SeGEC	Objectifs de la formation SeGEC	Publics-cibles	Recommandations aux formateurs
O.2 Comprendre et s'approprier les enjeux et les attentes du système éducatif en vue de favoriser l'accrochage scolaire	2.1. Le sens, les enjeux, la philosophie, le cadre juridique, institutionnel et conceptuel de l'accrochage scolaire et de la lutte contre le décrochage; 2. La compréhension du phénomène de décrochage et de ses composantes 2.3. L'identification des signaux et des situations à risques et des marqueurs précurseurs 2.4. Les rôles des différents acteurs internes et externes et leurs possibilités d'action 2.5. Dispositifs de prévention et suivi durable des projets mis en place	08. Compréhension et prévention du décrochage scolaire dans mon école <i>Point d'attention: L'ouverture de cette formation ne sera effective pour les membres du personnel des pôles territoriaux que quand des balises juridiques existeront sur le rôle des pôles en tant qu'acteur dans le cadre de l'accrochage scolaire.</i>	*Intégrer la philosophie et les finalités de l'accrochage scolaire dans le contexte spécifique de l'école * Identifier les ressources de soutien internes au réseau/ à l'école * S'approprier et mettre en oeuvre l'outil conceptuel et méthodologique mis à disposition par le réseau * Construire une démarche d'analyse des situations de décrochage et d'accrochage scolaire dans son école * Mettre en oeuvre les outils de l'entretien motivationnel pour développer une attitude d'accompagnement efficace face au jeune en décrochage * Apprendre à construire une relation partenariale avec les structures d'accompagnement proches de son école (maillage de proximité) * Elaborer, mettre en oeuvre et évaluer des projets concrets, inscrits dans le contexte, à même de mobiliser les différents acteurs	Directions/enseignants de l'enseignement fondamental et secondaire ordinaire & spécialisés/Educateurs/Puériculteurs/Paramédicaux/acteurs des SSAS/agents PMS/membres équipe pluridisciplinaire du pôle	Pour la thématique de l'accrochage scolaire, outre les orientations générales déterminées au sein de la FWB, le formateur prendra en compte la vision, les orientations/approches, les documents de référence et les outils développés et promus au sein de l'enseignement catholique parmi lesquels : * « Outil réflexif « Bien-être et climat scolaire » * « Approche du climat scolaire fondée sur l'interdépendance de 7 facteurs favorisant la motivation, l'implication des élèves et les dynamiques relationnelles stratégiques d'équipe, justice scolaire, coopération, prévention des violences, coéducation avec les familles, pratiques partenariales, qualité de vie à l'école » * La formation fera place à l'analyse réflexive de situations concrètes apportées par les participants * Combinaison d'apports théoriques et de mise en pratique interactive d'outils concrets * Si cette formation est activée dans un dispositif "en école", elle sera ajustée au contexte spécifique de l'établissement, en lien avec les enjeux spécifiques de l'équipe, son projet éducatif et pédagogique propre, son projet d'école, son contexte socio-culturel, son enracinement local.
O.4 Comprendre et s'approprier l'approche éducative de l'orientation	4.1. Le sens, enjeux, philosophie, cadre conceptuel et juridique, méthodes, dispositifs et outils de l'approche orientante en FWB 4.4. L'éducation au choix: démarches et outils 14.4. La gestion de classe (enseignants novices)	18. Education au(x) choix et approche éducative de l'orientation <i>Point d'attention: L'ouverture de cette formation ne sera effective pour les membres du personnel des pôles territoriaux que quand des balises juridiques existeront sur le rôle des pôles en tant qu'acteur dans le cadre de l'approche éducative de l'orientation.</i>	*S'approprier le concept d'éducation au(x) choix tel que déployé par l'enseignement catholique au regard du sens, de la philosophie, du cadre conceptuel et juridique de l'approche éducative de l'orientation * Identifier les ressources internes au réseau sur cette thématique * Identifier et contextualiser les visées transdisciplinaires des programmes du réseau en lien avec l'éducation au(x) choix	Directions/enseignants de l'enseignement fondamental et secondaire ordinaire & spécialisés/Educateurs/Puériculteurs/Paramédicaux/agents PMS/membres équipe pluridisciplinaire du pôle	*Pour cette thématique, outre les orientations générales déterminées au sein de la FWB, le formateur prendra en compte la vision, les orientations/approches, les documents de référence et les outils développés et promus au sein de l'enseignement catholique parmi lesquels : * « Ba visée transversale des programmes portant sur la découverte de la diversité des filières et options qui s'ouvrent après le tronc commun et la connaissance du monde des activités professionnelles. * Si cette formation est activée dans un dispositif "en école", elle sera ajustée au contexte spécifique de l'établissement, en lien avec les enjeux spécifiques de l'équipe, son projet éducatif et pédagogique propre, son projet d'école, son contexte socio-culturel, son enracinement local. * Une déclinaison spécifique sera mise en oeuvre à destination des enseignants novices dans le cadre d'un trajet de formation
O.4 Comprendre et s'approprier l'approche éducative de l'orientation	4.4. L'éducation au choix: démarches et outils	19. Mise en oeuvre des démarches et outils d'éducation au(x) choix dans mon école (approche transversale) <i>Point d'attention: L'ouverture de cette formation ne sera effective pour les membres du personnel des pôles territoriaux que quand des balises juridiques existeront sur le rôle des pôles en tant qu'acteur dans le cadre de l'approche éducative de l'orientation.</i>	* S'approprier et mettre en oeuvre en contexte des outils méthodologiques pour la construction d'activités d'éducation au choix dans son école, dont le carnet de bord de l'élève * Ajuster ses pratiques éducatives et pédagogiques en tenant du contexte dans lequel se déploie l'éducation au(x) choix * Créer des activités propices à l'éducation au(x) choix, les mettre en oeuvre et en évaluer l'impact et les effets * Partager avec des collègues sur les pratiques et activités mis en place	Directions/Enseignants de l'enseignement fondamental et secondaire ordinaire & spécialisés/Educateurs/Puériculteurs/Paramédicaux/agents PMS/membres équipe pluridisciplinaire du pôle	*Pour cette thématique, outre les orientations générales déterminées au sein de la FWB, le formateur prendra en compte la vision, les orientations/approches, les documents de référence et les outils développés et promus au sein de l'enseignement catholique parmi lesquels : * « Ba visée transversale des programmes portant sur la découverte de la diversité des filières et options qui s'ouvrent après le tronc commun et mieux connaître le monde des activités professionnelles. * Si cette formation est activée dans un dispositif "en école", elle sera ajustée au contexte spécifique de l'établissement, en lien avec les enjeux spécifiques de l'équipe, son projet éducatif et pédagogique propre, son projet d'école, son contexte socio-culturel, son enracinement local.
O.5 Développer une approche critique et réflexive (à la fois l'aspect collectif et individuel) en vue d'adapter et d'ajuster ses pratiques professionnelles au service des apprentissages des élèves	5.2. Le recueil d'information pour prendre du recul par rapport à ses pratiques	23. Mise en oeuvre de démarches et d'outils de mesure de l'impact de mes pratiques professionnelles	* Apprendre à mesurer l'impact de ses pratiques professionnelles dans une perspective de montage : à partir de quelles données puis-je réfléchir? Sur quels objets (postures, gestes professionnels...) * Mettre en oeuvre la démarche du portfolio afin de * Apprendre à réajuster ses pratiques et sa posture en fonction des informations récoltées * Partager avec des collègues sur ces démarches et outils	Directions/enseignants de l'enseignement fondamental et secondaire ordinaire & spécialisés/Educateurs/Puériculteurs/Paramédicaux/membres équipe pluridisciplinaire du pôle	*Pour cette thématique, outre les orientations générales déterminées au sein de la FWB, le formateur prendra en compte la vision, les orientations/approches, les documents de référence et les outils développés et promus au sein de l'enseignement catholique parmi lesquels : * « Ba vadémécum sur le développement professionnel * « Outil de mesure de l'impact de ses pratiques professionnelles (collaboration réseau/enseignement catholique ontarien) * Si cette formation est activée dans un dispositif "en école", elle sera ajustée au contexte spécifique de l'établissement, en lien avec les enjeux spécifiques de l'équipe, son projet éducatif et pédagogique propre, son projet d'école, son contexte socio-culturel, son enracinement local.
O.5 Développer une approche critique et réflexive (à la fois l'aspect collectif et individuel) en vue d'adapter et d'ajuster ses pratiques professionnelles au service des apprentissages des élèves	5.7. Le portfolio	27. Le portfolio, support réflexif pour ma fonction	* Remobiliser la philosophie générale du portfolio et ses plus-values * Développer sa capacité d'observation, de questionnement, d'analyse et de régulation de ses pratiques professionnelles en mobilisant le portfolio * Mettre en oeuvre la démarche du portfolio afin de - porter un regard réflexif et critique sur l'exercice de ses missions (liées à la fonction spécifique) dans son établissement - mieux identifier comment prendre sa place au sein de l'équipe éducative en ajustant sa posture et ses gestes professionnels - mieux structurer son processus formatif * Identifier les conditions à mettre en place au sein de l'école pour une utilisation optimale du portfolio au service du développement professionnel * Articuler cette démarche avec la dynamique de reddition de compte et de leadership partagé/distribué au sein de son établissement	Tous les membres du personnel de l'enseignement fondamental et secondaire ordinaire & spécialisés/membres équipe pluridisciplinaire du pôle	*Pour cette thématique, outre les orientations générales déterminées au sein de la FWB, le formateur prendra en compte la vision, les orientations/approches, les documents de référence et les outils développés et promus au sein de l'enseignement catholique parmi lesquels : * « Ba vadémécum sur le développement professionnel * « Outil de mesure de l'impact de ses pratiques professionnelles (collaboration réseau/enseignement catholique ontarien) * Si cette formation est activée dans un dispositif "en école", elle sera ajustée au contexte spécifique de l'établissement, en lien avec les enjeux spécifiques de l'équipe, son projet éducatif et pédagogique propre, son projet d'école, son contexte socio-culturel, son enracinement local.
O.6 Encourager et développer les pratiques collaboratives et l'intelligence collective à partir des besoins de la communauté éducative et des partenaires externes	6.2. Les différentes formes et modalités des pratiques collaboratives	32. Construction d'une continuité pédagogique et éducative au sein de mon école	* Identifier les conditions à mettre en oeuvre pour permettre des transitions optimales au sein de l'école dans une perspective de continuité pédagogique et éducative * Construire un plan d'action contextualisé, le mettre en oeuvre et l'évaluer * Partager avec des collègues sur l'impact et les effets des initiatives mises en oeuvre	Directions/enseignants de l'enseignement fondamental et secondaire ordinaire & spécialisés/Educateurs/Puériculteurs/Paramédicaux/CPMS/membres équipe pluridisciplinaire du pôle	*Pour cette thématique, outre les orientations générales déterminées au sein de la FWB, le formateur prendra en compte la vision, les orientations/approches, les documents de référence et les outils développés et promus au sein de l'enseignement catholique parmi lesquels : * « Ba note réseau sur le travail collaboratif * « Ba fiches-outils réseau pour soutenir le travail collaboratif * Si cette formation est activée dans un dispositif "en école", elle sera ajustée au contexte spécifique de l'établissement, en lien avec les enjeux spécifiques de l'équipe, son projet éducatif et pédagogique propre, son projet d'école, son contexte socio-culturel, son enracinement local. * Au besoin, le formateur s'inscrira dans une démarche de trajet de formation ménageant des temps d'expérimentation et de feedback
O.6 Encourager et développer les pratiques collaboratives et l'intelligence collective à partir des besoins de la communauté éducative et des partenaires externes	6.2. Les différentes formes et modalités des pratiques collaboratives	34. Mise en oeuvre d'outils d'intelligence collective au service du travail collaboratif au sein de mon école	* Identifier les conditions de mise en oeuvre de l'intelligence collective au service des pratiques collaboratives au sein de son établissement en fonction de ses réalités propres * Mettre en oeuvre des démarches et outils pour enclencher les processus participatifs, développer l'engagement et la motivation de chaque membre, et aligner les partenaires d'une équipe sur une vision partagée * Echanger avec des collègues sur l'impact et les effets des outils et démarches mis en oeuvre en contexte	Directions de l'enseignement fondamental et secondaire ordinaire & spécialisés/référents/coordonnateurs CEFA/coordonnateurs de pôles/membres équipe pluridisciplinaire du pôle	Pour cette thématique, outre les orientations générales déterminées au sein de la FWB, le formateur prendra en compte la vision, les orientations/approches, les documents de référence et les outils développés et promus au sein de l'enseignement catholique parmi lesquels : * « Ba note réseau sur le travail collaboratif * « Ba démarche méthodologique Prof'Essor * « Ba méthodologie de la Communauté de pratique (COP) * « Ba fiches-outils réseau pour soutenir le travail collaboratif * Si cette formation est activée dans un dispositif "en école", elle sera ajustée au contexte spécifique de l'établissement, en lien avec les enjeux spécifiques de l'équipe, son projet éducatif et pédagogique propre, son projet d'école, son contexte socio-culturel, son enracinement local.

Orientations de formation	Thèmes de formation	Intitulés génériques de formation SeGEC	Objectifs de la formation SeGEC	Publics-cibles	Recommandations aux formateurs
O.8 Contribuer à réduire les inégalités scolaires et les discriminations	8.4. La construction de projets et de pratiques visant à lutter contre les inégalités et les discriminations 8.1. L'analyse et la déconstruction des stéréotypes et des préjugés 8.2. L'analyse des inégalités scolaires	44. Lutte contre les inégalités scolaires et les discriminations : comprendre et agir dans le contexte spécifique de l'école	* Mettre en œuvre des grilles d'analyse et de décodage des stéréotypes, préjugés et discriminations dans son école * Développer sa capacité à analyser les données chiffrées de l'école, en particulier la mesure des écarts de résultats * Construire, mettre en œuvre et évaluer des projets et des mesures concrètes pour mieux prendre en compte la diversité socioculturelle, socioéconomique, de genre, des origines, d'orientation sexuelle, de situations de handicap, et de tout autre facteur susceptible d'entraîner des discriminations.	Tous les personnels de l'enseignement fondamental et secondaire ordinaire & spécialisés/membres équipe pluridisciplinaire du pôle	*Pour cette thématique, outre les orientations générales déterminées au sein de la FWB, le formateur prendra en compte la vision, les orientations/approches, les documents de référence et les outils développés et promus au sein de l'enseignement catholique parmi lesquels : • La vision éducative exprimée à travers « Mission de l'Ecole chrétienne » & « Inscrire l'Ecole dans le monde d'aujourd'hui » • Les notes et outils sur la différenciation pédagogique • « Outil réflexif « Bien-être et climat scolaire » • Les outils issus du plan d'actions prioritaires "Vivre ensemble" * Si cette formation est activée dans un dispositif "en école", elle sera ajustée au contexte spécifique de l'établissement, en lien avec les enjeux spécifiques de l'équipe, son projet éducatif et pédagogique propre, son projet d'école, son contexte socio-culturel, son enracinement local. !!
O.15 Promouvoir l'évaluation au service des apprentissages	15.3. L'apprentissage de l'auto-évaluation et de l'auto-régulation par l'élève	91. Mise en œuvre de l'apprentissage auto-régulé au sein de ma classe	* S'approprier un modèle de l'apprentissage en autonomie : le modèle de l'apprentissage autorégulé A3 (issu d'une coopération avec l'UNamur) * Sur base de ce modèle, co-créer et expérimenter dans sa classe les séquences et outils concrets relatifs à cette démarche * Identifier les modalités d'un soutien aux collègues de son établissement pour la mise en œuvre du modèle A3	Enseignants de l'enseignement fondamental et secondaire ordinaire & spécialisés/membres équipe pluridisciplinaire du pôle	*Pour cette thématique, le formateur prendra en compte la vision, les orientations/approches, les documents de référence et les outils développés et promus au sein de l'enseignement catholique parmi lesquels : • Note réseau sur l'évaluation des apprentissages • Modèle A3 de l'apprentissage auto-régulé * Le formateur s'inscrira dans une démarche de trajet de formation ménageant des temps d'expérimentation et de feedback !!
O.15 Promouvoir l'évaluation au service des apprentissages	15.4. Les outils d'évaluation au service des apprentissages	93. L'utilisation du portfolio par les élèves pour soutenir l'évaluation des apprentissages au sein de ma classe	* Construire un portfolio de progrès de ses élèves et le tester dans sa classe * Sur base de l'expérimentation, identifier les atouts pédagogiques de l'utilisation d'un portfolio dans le cadre d'une évaluation au service des apprentissages * Construire, mettre en œuvre et évaluer des situations d'apprentissage permettant l'utilisation du portfolio par les élèves	Enseignants de l'enseignement fondamental et secondaire ordinaire & spécialisés/membres équipe pluridisciplinaire du pôle	*Pour cette thématique, outre les orientations générales déterminées au sein de la FWB, le formateur prendra en compte la vision, les orientations/approches, les documents de référence et les outils développés et promus au sein de l'enseignement catholique parmi lesquels : • Note et outils réseau sur l'évaluation des apprentissages * Si cette formation est activée dans un dispositif "en école", elle sera ajustée au contexte spécifique de l'établissement, en lien avec les enjeux spécifiques de l'équipe, son projet éducatif et pédagogique propre, son projet d'école, son contexte socio-culturel, son enracinement local. !! * Au besoin, le formateur s'inscrira dans une démarche de trajet de formation ménageant des temps d'expérimentation et de feedback !!
O.15 Promouvoir l'évaluation au service des apprentissages	15.5. Approche pratique et réflexive de l'observation au service des apprentissages, de la régulation des apprentissages, et de l'accompagnement personnalisé dans une logique d'approche évolutive des apprentissages 14.5. La gestion des apprentissages (Trajet enseignants novices)	95. Le Conseil de classe, lieu stratégique d'évaluation dans mon école	* Mettre en œuvre des outils et des démarches de décodage de qui se joue dans le conseil de classe, dans le contexte de mon école * S'outiller pour prendre des décisions collégiales (de certification, d'orientation, d'évolution) et expérimenter ces outils dans son établissement * Créer et mettre en œuvre des outils et des démarches outils qui favorisent la communication des décisions (aux élèves, parents,...), en tant que compte du contexte spécifique de l'établissement * Partager avec des collègues sur l'efficacité des outils et démarches adoptés	Directions/enseignants/éducateurs de l'enseignement fondamental et secondaire ordinaire & spécialisés/agents PMS/membres équipe pluridisciplinaire du pôle	*Pour cette thématique, outre les orientations générales déterminées au sein de la FWB, le formateur prendra en compte la vision, les orientations/approches, les documents de référence et les outils développés et promus au sein de l'enseignement catholique parmi lesquels : • Les notes et outils réseau sur le Conseil de classe * Une déclinaison spécifique sera activée à destination des enseignants novices * Si cette formation est activée dans un dispositif "en école", elle sera ajustée au contexte spécifique de l'établissement, en lien avec les enjeux spécifiques de l'équipe, son projet éducatif et pédagogique propre, son projet d'école, son contexte socio-culturel, son enracinement local. !!
O.16 Développer la dimension démocratique et citoyenne dans les pratiques professionnelles et l'organisation de la vie scolaire	16.2. La mise en place d'un fonctionnement démocratique et de la participation au sein de l'école: méthodes, dispositifs et outils de l'école comme lieu de démocratie scolaire et comme un bien commun à tous les membres de l'école (MDP, élèves, parents) 18.5. Les démarches (individuelles et collectives) d'amélioration du climat scolaire	101. Le développement de l'autonomie de l'élève dans mon école/ma classe (approche transversale).	* Découvrir comment se déploie la notion d'autonomie dans la vision éducative et pédagogique de l'enseignement catholique * Mettre en œuvre des démarches et outils pour favoriser l'autonomie à l'école/dans la classe, dans la perspective d'une insertion scolaire optimale * Partager avec des collègues sur l'impact et les effets des pratiques et activités mises en place	Tous les personnels de l'enseignement fondamental et secondaire ordinaire & spécialisés/membres équipe pluridisciplinaire du pôle	*Pour cette thématique, outre les orientations générales déterminées au sein de la FWB, le formateur prendra en compte la vision, les orientations/approches, les documents de référence et les outils développés et promus au sein de l'enseignement catholique parmi lesquels : - L'articulation entre l'EPC et la visée humaniste du projet éducatif de l'enseignement catholique - La note sur le climat scolaire et les outils afférents - La dimension "autonomie" dans les programmes du réseau * Si cette formation est activée dans un dispositif "en école", elle sera ajustée au contexte spécifique de l'établissement, en lien avec les enjeux spécifiques de l'équipe, son projet éducatif et pédagogique propre, son projet d'école, son contexte socio-culturel, son enracinement local. !!
O.17 Elaborer, mettre en œuvre et évaluer des processus et des pratiques de pilotage, de leadership au sein des écoles, dans une perspective collaborative et de développement professionnel et organisationnel	17.5. Le processus formatif et les plans de formation 6.6. L'élaboration d'une dynamique collective de développement professionnel dont l'intelligence collective 14.3. La clarification du métier, le développement de l'identité professionnelle, de son sentiment de compétences, d'appartenance à un groupe et de sa capacité de résilience	115. Mobilisation du portfolio comme outil de développement professionnel	* Remobiliser en contexte la philosophie générale du portfolio et ses plus-values * Développer sa capacité d'observation, de questionnement, d'analyse et de régulation de ses pratiques professionnelles en mobilisant le portfolio * Expérimenter la formalisation de ses pratiques	Directions/enseignants de l'enseignement fondamental et secondaire ordinaire & spécialisés/Educateurs/Puériculteurs/Paramédicaux/membres équipe pluridisciplinaire du pôle	*Pour cette thématique, outre les orientations générales déterminées au sein de la FWB, le formateur s'appuiera sur le cadre décretaal du portfolio. Il prendra en compte aussi les documents et outils de référence du réseau en termes d'opérationnalisation du portfolio. * La méthodologie des CAPS pourra être mobilisée * Une déclinaison spécifique sera prévue pour les novices * Si cette formation est activée dans un dispositif "en école", elle sera ajustée au contexte spécifique de l'établissement, en lien avec les enjeux spécifiques de l'équipe, son projet éducatif et pédagogique propre, son projet d'école, son contexte socio-culturel, son enracinement local. !!
O.18 Développer un climat scolaire positif	18.5. Les démarches (individuelles et collectives) d'amélioration du climat scolaire	124. Mise en œuvre de démarches et d'outils pour améliorer l'estime de soi de chaque élève de ma classe/mon école	* Relire la notion d'estime de soi et de sentiment d'efficacité personnelle à la lumière des visées du projet éducatif de l'enseignement catholique et du projet éducatif et pédagogique de son école * Identifier les compétences, savoirs et savoir-faire permettant de favoriser la construction de l'estime de soi et du sentiment d'efficacité personnelle * Elaborer, mettre en œuvre et évaluer des pratiques éducatives/pédagogiques et des gestes professionnels qui favorisent l'estime de soi au sein de la classe/de l'école, en prenant appui notamment sur les orientations méthodologiques des programmes	Directions/enseignants de l'enseignement fondamental et secondaire ordinaire & spécialisés/Educateurs/Puériculteurs/membres équipe pluridisciplinaire du pôle	Pour cette thématique, outre les orientations générales déterminées au sein de la FWB, le formateur prendra en compte la vision, les orientations/approches, les documents de référence et les outils développés et promus au sein de l'enseignement catholique parmi lesquels : • Outil réflexif « Bien-être et climat scolaire » • Approche du climat scolaire fondée sur l'interdépendance de 7 facteurs favorisant la motivation, l'implication des élèves et les dynamiques relationnelles stratégiques d'équipe, justice scolaire, coopération, prévention des violences, coéducation avec les familles, pratiques partenariales, qualité de vie à l'école) * Si cette formation est activée dans un dispositif "en école", elle sera ajustée au contexte spécifique de l'établissement, en lien avec les enjeux spécifiques de l'équipe, son projet éducatif et pédagogique propre, son projet d'école, son contexte socio-culturel, son enracinement local. !!
O.18 Développer un climat scolaire positif	18.5. Les démarches (individuelles et collectives) d'amélioration du climat scolaire 14.4. La gestion de classe : la gestion organisationnelle, le climat de classe, la responsabilité collective des MDP (novices)	125. Mise en œuvre de démarches et d'outils pour améliorer la gestion du bien-être dans ma classe	* Mettre en œuvre des outils et démarches de gestion du bien-être en classe pour construire avec les élèves un contexte relationnel propice aux apprentissages * Partager avec des collègues sur les modalités de mise en œuvre de ces démarches et outils, leur impact et leurs effets, notamment en termes de posture de l'enseignant	Enseignants de l'enseignement fondamental et secondaire ordinaire & spécialisés/Puériculteurs/membres équipe pluridisciplinaire du pôle	*Pour cette thématique, outre les orientations générales déterminées au sein de la FWB, le formateur prendra en compte la vision, les orientations/approches, les documents de référence et les outils développés et promus au sein de l'enseignement catholique parmi lesquels : • Outil réflexif « Bien-être et climat scolaire » • Approche du climat scolaire fondée sur l'interdépendance de 7 facteurs favorisant la motivation, l'implication des élèves et les dynamiques relationnelles stratégiques d'équipe, justice scolaire, coopération, prévention des violences, coéducation avec les familles, pratiques partenariales, qualité de vie à l'école) * Une déclinaison spécifique sera mise en œuvre à destination des enseignants novices dans le cadre d'un trajet de formation * Si cette formation est activée dans un dispositif "en école", elle sera ajustée au contexte spécifique de l'établissement, en lien avec les enjeux spécifiques de l'équipe, son projet éducatif et pédagogique propre, son projet d'école, son contexte socio-culturel, son enracinement local. !!

Orientations de formation	Thèmes de formation	Intitulés génériques de formation SeGEC	Objectifs de la formation SeGEC	Publics-cibles	Recommandations aux formateurs
O.18 Développer un climat scolaire positif	18.5. Les démarches (individuelles et collectives) d'amélioration du climat scolaire	126. Mise en œuvre de démarches et d'outils pour assurer la justice scolaire au sein de ma classe/mon école	<ul style="list-style-type: none"> * Comprendre les composantes liées à la notion de justice scolaire (règles, droits, devoirs, sanctions...) au regard du projet éducatif de l'enseignement catholique et du projet éducatif et pédagogique de son école * Identifier et mettre en œuvre des pistes concrètes d'action permettant d'améliorer la justice scolaire au niveau de sa classe et de son école, en donnant une place privilégiée au sens et à la réparation * S'engager dans une démarche concrète pour faire du règlement de l'école un outil du vivre ensemble * Partager avec des collègues sur les modalités de mise oeuvre, l'impact et les effets des démarches et outils adoptés 	Directions/enseignants de l'enseignement fondamental et secondaire ordinaire & spécialisés/Educateurs/Puériculteurs/membres équipe pluridisciplinaire du pôle	<ul style="list-style-type: none"> * Pour cette thématique, outre les orientations générales déterminées au sein de la FWB, le formateur prendra en compte la vision, les orientations/approches, les documents de référence et les outils développés et promus au sein de l'enseignement catholique parmi lesquels : <ul style="list-style-type: none"> • Les orientations du projet éducatif de l'enseignement catholique • « Outil réflexif « Bien-être et climat scolaire » • « Approche du climat scolaire fondée sur l'interdépendance de 7 facteurs favorisant la motivation, l'implication des élèves et les dynamiques relationnelles • Stratégies d'équipe, justice scolaire, coopération, prévention des violences, coéducation avec les familles, pratiques partenariales, qualité de vie à l'école • Si cette formation est activée dans un dispositif "en école", elle sera ajustée au contexte spécifique de l'établissement, en lien avec les enjeux spécifiques de l'équipe, son projet éducatif et pédagogique propre, son projet d'école, son contexte socio-culturel, son ancrage local. »
O19. Contribuer au développement de la transition numérique dans l'enseignement	19.1. Les compétences numériques professionnelles (cadre professionnel, bien-être, déontologie, communication, travail collaboratif, réflexivité, Pix)	130. Mise en œuvre d'outils numériques pour la communication et la collaboration professionnelles au sein de mon école	<ul style="list-style-type: none"> * Au départ de situations concrètes vécues dans son établissement, mettre en œuvre les outils numériques de communication et de collaboration interne et externe (avec les parents, les collègues, les élèves, les partenaires externes, ...), notamment les Espace Numérique de Travail et les outils qui y sont liés ou intégrés. * Identifier, dans le contexte de l'établissement, les conditions optimales de mise en œuvre de ces outils * Evaluer l'impact et les effets de ces outils 	Directions/enseignants de l'enseignement fondamental et secondaire ordinaire & spécialisés/Educateurs/Puériculteurs/membres équipe pluridisciplinaire du pôle	<ul style="list-style-type: none"> • Pour la thématique du numérique, outre les orientations générales déterminées au sein de la FWB, le formateur prendra en compte la vision, les orientations/approches, les documents de référence et les outils développés et promus au sein de l'enseignement catholique parmi lesquels : <ul style="list-style-type: none"> • « Approche « virage numérique » FESeC pour accompagner les écoles dans l'intégration du numérique au service des apprentissages. • « Les applications choisies par le réseau : ProEco, Its Learning, Quest » • « La formation intégrera des mises en situation par défis et situations ludiques, des moments de mise en pratique, au départ de situations vécues par les participants ou répondant à un questionnement posé en établissement, des temps d'échanges et de retours d'expérience, dans la bienveillance et le respect de la confidentialité • « Si cette formation est activée dans un dispositif "en école", elle sera ajustée au contexte spécifique de l'établissement, en lien avec les enjeux spécifiques de l'équipe, son projet éducatif et pédagogique propre, son projet d'école, son contexte socio-culturel, son ancrage local. » • Le module de formation pourra s'intégrer au trajet de formation neo@num
Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française modifiant l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 02 mars 2023 approuvant le programme général de formation professionnelle continue des membres de l'équipe éducative des écoles et des membres du personnel de l'équipe pluridisciplinaires des centres PMS pour la période entre les années scolaires 2023-2024 et 2029-2030 du Secrétariat général de l'Enseignement catholique (SeGEC).					
<p>Bruxelles, le 21 mars 2024.</p> <p>Le Ministre-Président, en charge des Relations Internationales, des Sports et de l'Enseignement de Promotion sociale,</p> <p>Pierre-Yves JÉHOLET</p> <p>La Ministre de l'Éducation,</p> <p>Caroline DESIR</p>					